

## PROCÉDURE DE VÉRIFICATION DE LICENCE DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC D'UN SOUMISSIONNAIRE

1. Se rendre sur le site de la RBQ, dans la section « Registre des détenteurs de licence » : [Régie du bâtiment du Québec](#).
2. Cliquer sur « **Trouver un entrepreneur** »



The screenshot shows the website of the Régie du bâtiment du Québec. The top navigation bar includes links for Accueil, La RBQ, Nous joindre, Plan de site, FAQ, Portail Québec, and Carrière. Below the navigation bar is a search bar and a section for selecting a domain. The main content area features a 'Nouvelles' section with a news item about a plan of action for disabled persons, a central banner for updating licenses, and a sidebar with 'Services en ligne' including 'Paiement en ligne', 'Déterminer la licence requise', 'Registre des détenteurs de licence', 'Formuler une plainte', and 'Signaler du travail sans licence'. A red arrow points to the 'Trouver un entrepreneur' button in the sidebar.

3. Cliquer sur : 

4. Effectuer la recherche selon :
  - a. le nom d'entreprise
  - b. le numéro de licence
  - c. numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
  - d. le numéro de téléphone.

Cliquer sur « **Rechercher** ».

### 5. VALIDITÉ DE LA LICENCE

Si une licence valide délivrée par la RBQ est détenue par l'entreprise en question, une fiche descriptive apparaîtra ;

## Registre des détenteurs de licence RBQ Renseignements sur l'entrepreneur

Numéro de licence : [REDACTED]		Émise le : 2001-12-03 Échéance annuelle de paiement : 2 décembre
<b>TITULAIRE DE LA LICENCE</b>		
[REDACTED]		
[REDACTED]		
Adresse : [REDACTED]		
<b>RÉPONDANT</b>		
<b>Nom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Domaine de qualification</b> A=Administration, S=Gestion de la sécurité, G=Gestion de projets et de chantiers, C=Exécution de travaux de construction
[REDACTED]	[REDACTED]	A/S/G/C
<b>1 répondant(s) autorisé(s)</b>		
<b>CATÉGORIE(S) ET SOUS-CATÉGORIE(S) DE L'ENTREPRENEUR</b>		
<i>La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter et faire exécuter les travaux de construction inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.</i>		
<b>Catégorie entrepreneur général</b>		
1.2	Petits bâtiments	

### 6. CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES

Vérifier que la licence soit appropriée en s'assurant que les catégories et sous-catégories dans lesquels l'entrepreneur est autorisé à effectuer des travaux soient celles exigées par l'appel d'offres;

<b>CATÉGORIE(S) ET SOUS-CATÉGORIE(S) DE L'ENTREPRENEUR</b>		
<i>La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter et faire exécuter les travaux de construction inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.</i>		
<b>Catégorie entrepreneur général</b>		
1.2	Petits bâtiments	
<b>Catégorie entrepreneur spécialisé</b>		
2.5	Excavation et terrassement	
2.7	Travaux d'emplacement	
3.2	Petits ouvrages de béton	

### 7. RESTRICTION

Si l'entreprise détient une licence restreinte, le détail de sa restriction sera indiquée dans la section « **Restriction** » (en rouge) :

## Registre des détenteurs de licence RBQ Renseignements sur l'entrepreneur

Numéro de licence : [REDACTED]		Émise le : 2014-05-02
		Échéance annuelle de paiement : 2 mai
<b>TITULAIRE DE LA LICENCE</b>		
[REDACTED]		
Adresse :	[REDACTED]	
	[REDACTED]	
<b>RÉPONDANT</b>		
<b>Nom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Domaine de qualification</b> A=Administration, S=Gestion de la sécurité, G=Gestion de projets et de chantiers, C=Exécution de travaux de construction
[REDACTED]	[REDACTED]	A/S/G/C
<b>1 répondant(s) autorisé(s)</b>		
<b>RESTRICTION</b>		
Jusqu'au 2017-04-26 cette licence comporte une restriction qui interdit de soumissionner pour un contrat public ou de conclure un tel contrat. Elle interdit aussi de poursuivre l'exécution d'un contrat public sans l'autorisation de la Régie.		
<b>CATÉGORIE(S) ET SOUS-CATÉGORIE(S) DE L'ENTREPRENEUR</b>		
<i>La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter et faire exécuter les travaux de construction inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.</i>		
<b>Catégorie entrepreneur général</b>		
1.2	Petits bâtiments	

8. Il est aussi possible de consulter le tableau des licences restreintes en se rendant sur le lien suivant : [Licences restreintes RBQ](#), et en cliquant sur le document souhaité (de type PDF ou Excel) de la section « Licences restreintes » :

### Licences restreintes

Consulter le tableau suivant, en format PDF ou Excel, pour voir la liste des entrepreneurs qui ont actuellement une restriction sur leur licence :

- [Tableau des licences restreintes – PDF \(300 Ko\)](#) 
- [Tableau des licences restreintes – XLS \(97 Ko\)](#) 

9. Imprimer en cliquant sur l'icône  (papier ou PDF) en haut à droite de l'écran et mettre au dossier. Cette façon de faire permet d'avoir la date d'impression du document et prouver la date de vérification.